



# COMPTE - RENDU

Bureau  
Communautaire

20 Octobre  
2016

L'an deux mille seize et le 20 Octobre, le Bureau de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, dite Thau agglo, légalement convoqué le 14 Octobre 2016, s'est réuni en son siège à 16h00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

## Etaient présents :

Commeinhes François **Président**  
Boulloire Pierre **VP**  
Canovas Gérard **VP**  
Chaplin Norbert **VP**

De Rinaldo Antoine **VP**  
Durand Christophe **VP**  
Ferrier Magali **VP**  
Michel Yves **VP**  
Veaute Francis **VP**

## Etaient absents :

Antosso Emile **VP**

**Secrétaire de séance :** Magali Ferrier

I Validation du Procès-verbal du Bureau communautaire du 22 Septembre 2016

**Adopté à l'unanimité**

II **Dossiers soumis à décisions :**

<b>MOBILITE</b>		
PROJET N°01 :	Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité – Avenant n° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de voirie liés à la mise en accessibilité des points d'arrêts du réseau TAT sur la commune de Frontignan – Autorisation de signature Rapporteur : <b>Norbert Chaplin</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
PROJET N°02 :	Mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité – Avenant n° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de voirie liés à la mise en accessibilité des points d'arrêts du réseau TAT sur la commune de Sète – Autorisation de signature Rapporteur : <b>Norbert Chaplin</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>PROSPECTIVE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b>		
PROJET N°03 :	Participation de Thau agglomération au titre des mesures foncières du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de l'établissement GDH sur le territoire de la commune de Frontignan – Adoption et autorisation de signature Rapporteur : <b>Pierre Boulloire</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

<b>HABITAT</b>		
PROJET N°04 :	Acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de sept logements locatifs sociaux – OPH de Sète – Les Terrasses Saint Louis – 72 rue Montmorency à Sète – Attribution de garantie d'emprunt (PLUS, PLAI, PLUS Foncier, PLAI Foncier) avec préfinancement (pour le PLUS) – Abrogation de la décision n°2015-90 du Bureau communautaire du 1er octobre 2015 Rapporteur : <b>Gérard Canovas</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
PROJET N°05 :	Acquisition des parcelles cadastrées BP 102, 111 et 113 sur la commune de Frontignan – Transfert du droit de priorité Rapporteur : <b>Yves Michel</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
<b>MOYENS OPERATIONNELS</b>		
PROJET N°06 :	Marché n° 16 MO 89 A/B/C - Prestations topographiques, de géomètre expert et de géo-détection pour le patrimoine immobilier du territoire de Thau Agglo – Autorisation de signature Rapporteur : <b>François Commeinthes</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

### III Questions diverses :

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h00.

**Vu pour être affiché le 28/10/16, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,**

Pour le Président et par délégation,

Frontignan le **20 OCT. 2016**

  
**Patrice Millet,**

Directeur Général des Services de Thau agglo,

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Thau agglo, consultable au sein de l'ensemble des communes membres, au siège de Thau agglo ainsi que sur son site internet (<http://www.thau-agglo.fr/>).